

MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU GRAND MONTRÉAL
DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2025-2026

.....
PRÉSENTÉ AU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

FÉVRIER 2025



Communauté
métropolitaine
de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU GRAND MONTRÉAL DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	3
SYNTHÈSE DES DEMANDES PRÉBUDGÉTAIRES.....	4
1. Soutenir le Grand Montréal : moteur économique du Québec	6
1.1 Secteurs clés de l'économie.....	6
1.2 Enjeux majeurs du Grand Montréal	8
1.2.1 Climat d'affaires incertain	8
1.2.2 Menace tarifaire	9
1.2.3 Scolarisation plus faible.....	11
1.2.4 Faible productivité.....	12
1.2.5 Investissements directs étrangers.....	14
2. Accélérer la lutte et l'adaptation aux changements climatiques	14
2.1 Cartographie des zones inondables.....	16
2.2 Soutien à la vision nature 2030 pour la protection des milieux naturels du Grand Montréal.....	16
3. Poursuivre la création de milieux de vie complets, investir en transport collectif et soutenir la population vulnérable du Grand Montréal	17
3.1 Accélération des investissements en transport collectif et actif	20
4. Soutenir les municipalités rurales	24
RÉFÉRENCES	26
ANNEXE	27



MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU GRAND MONTRÉAL DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a compétence en matière de développement économique, en aménagement, en environnement, en habitation et en transport collectif.

Elle met ainsi en place des initiatives afin de maintenir la compétitivité, l'attractivité et la cohésion sociale du Grand Montréal en collaboration avec ses partenaires mobilisés pour accroître la richesse collective.

Ces stratégies ont pour objectif de générer un niveau et une qualité de vie élevés pour l'ensemble de la population actuelle et future du Grand Montréal.

L'économie métropolitaine a su mettre à profit ses atouts, comme les talents et les faibles coûts de production, qui ont contribué à attirer les entreprises. Il est important que le modèle économique du Grand Montréal continue d'évoluer.

D'ailleurs, dans une entrevue avec le journal *La Presse* du 15 janvier dernier, le ministre des Finances, M. Éric Girard, affirmait que « Montréal, c'est l'intersection du Québec avec le monde », et qu'il souhaitait travailler sur une quinzaine de leviers pour que le Grand Montréal rattrape Toronto.

À l'heure actuelle, avec la menace tarifaire américaine, le Grand Montréal doit non seulement rattraper Toronto, mais aussi se prémunir contre les impacts de cette menace. Il faut donc accélérer la mise en œuvre de mesures afin de préserver l'attractivité du Grand Montréal et offrir un meilleur niveau de vie à ses citoyens.

L'économie métropolitaine doit devenir plus productive, plus inclusive et plus verte. Des défis importants se posent néanmoins en matière de transition énergétique, d'innovation et de compétences.

Dans ce contexte, la CMM a mis sur pied un comité de veille économique, présidé par la mairesse Valérie Plante. Ce comité regroupe des acteurs clés de l'écosystème économique métropolitain afin de suivre l'évolution de la conjoncture, d'anticiper les défis à venir et de proposer des solutions adaptées pour assurer la résilience et la croissance du Grand Montréal.

Parmi les actions proposées par divers acteurs, dont le Premier ministre et le ministre des Finances du Québec, la CMM appuie notamment la proposition d'accélérer la construction d'infrastructures en santé, en éducation et, plus particulièrement, en transport collectif et actif afin de rendre le Grand Montréal encore plus compétitif et attractif.



Un portrait plus détaillé de la situation est présenté en annexe de ce mémoire.

SYNTHÈSE DES DEMANDES PRÉBUDGÉTAIRES

1. SOUTENIR LE GRAND MONTRÉAL : MOTEUR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC



ENJEUX MAJEURS DU GRAND MONTRÉAL

Soutenir la diversification des marchés, notamment vers l'Europe.

Soutenir les secteurs clés de l'économie par des aides financières transitoires.

Inciter à l'achat local et au commerce interprovincial et faire preuve d'exemplarité avec les dépenses de l'État.

Soutenir le virage ESG¹ pour positionner le Grand Montréal et le Québec comme des leaders nord-américains de la transition.

Offrir une réelle possibilité de requalification des travailleurs en accompagnant ceux qui souhaitent développer leurs compétences dans une optique de transition juste.

Soutenir avec vigueur les initiatives de persévérance scolaire qui ont su faire leurs preuves.

Favoriser la rétention des étudiants étrangers formés dans les universités montréalaises.

Donner accès à du financement additionnel pour favoriser le virage numérique et les investissements en productivité.

Maintenir les aides fiscales aux secteurs d'avenir et à la R-D et alléger les requis administratifs dans le cadre de la révision du régime fiscal.

Fixer à 40 % le taux du programme C3i pour l'ensemble des régions du Québec.



INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Soutenir les activités de promotion et de prospection de Montréal International dans le Grand Montréal.

2. ACCÉLÉRER LA LUTTE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



LEADERSHIP DE LA CMM DANS LA GESTION DES ZONES INONDABLES ET DU RUISSELLEMENT URBAIN : UN SOUTIEN INDISPENSABLE POUR L'AVENIR DES MUNICIPALITÉS

Octroyer 4 M\$ au cours des trois prochaines années pour accélérer l'adaptation des municipalités du Grand Montréal au ruissellement urbain.



CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

Obtenir 2 M\$ au cours des trois prochaines années afin de compléter la cartographie des zones inondables.



SOUTIEN À LA VISION NATURE 2030 POUR LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS DU GRAND MONTRÉAL

Obtenir 20 M\$ afin de contribuer au déploiement de projets de restauration dans le Grand Montréal.

Obtenir 100 M\$ sur cinq ans afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation des milieux naturels et d'accessibilité pour la population à la nature.

¹ESG : facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

3. POURSUIVRE LA CRÉATION DE MILIEUX DE VIE COMPLETS, INVESTIR DANS LE TRANSPORT COLLECTIF ET SOUTENIR LA POPULATION VULNÉRABLE



AUGMENTATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET CRÉATION DE MILIEUX DE VIE COMPLETS

Augmenter les sommes afin de permettre la mise à niveau des infrastructures nécessaires à la densification, incluant les infrastructures pour le traitement des eaux, les aqueducs et les égouts.

Poursuivre la collaboration avec le gouvernement fédéral pour que la part du Québec des sommes annoncées en 2024 dans le Plan du Canada pour le logement soit mise à disposition rapidement.

Réserver 15 % des sommes prévues pour les logements sociaux et abordables afin de soutenir des projets destinés aux personnes à risque ou en situation d'itinérance, dont des logements d'urgence et de transition. Ces projets doivent impérativement être attachés dès le départ à un financement pour le soutien communautaire en logement social, qui contribue à la stabilisation résidentielle des personnes itinérantes ou à risque de le devenir et crée un milieu de vie favorisant leur réinsertion sociale.

Allouer 600 M\$ pour développer 3 000 nouveaux logements sociaux et abordables et lancer rapidement un nouvel appel à projets dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec. De tels investissements doivent être récurrents et prévisibles pour les 10 prochaines années, de façon à résorber durablement la pénurie de logements abordables.

Accorder une aide dédiée aux municipalités pour l'acquisition de terrains permettant la construction d'écoles dans les milieux de vie.



ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF ET ACTIF

FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF ET LE MAINTIEN DES ACTIFS

Financer un programme d'infrastructures décennal en fonction du Plan stratégique de développement de l'ARTM transmis au gouvernement du Québec pour réaliser des projets structurants afin de rattraper le retard avec Toronto et se prémunir contre les impacts de la menace tarifaire.

DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENTS DÈS 2028

Publier les résultats des analyses réalisées sur les sources de financement dans le cadre du Chantier sur le financement de la mobilité, l'identification par le gouvernement de la ou des sources retenues et mettre sur pied un groupe de travail avec la CMM et l'ARTM afin d'en prévoir la mise en œuvre d'ici 2028.

4. SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS RURALES



PRÉSERVATION DE LA ZONE AGRICOLE SOUS PRESSION SPÉCULATIVE

Pérenniser la participation financière du gouvernement du Québec au Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole en accordant 2,5 M\$ par année pendant 10 ans (2025 à 2034) à la CMM et prévoir un mécanisme d'indexation.

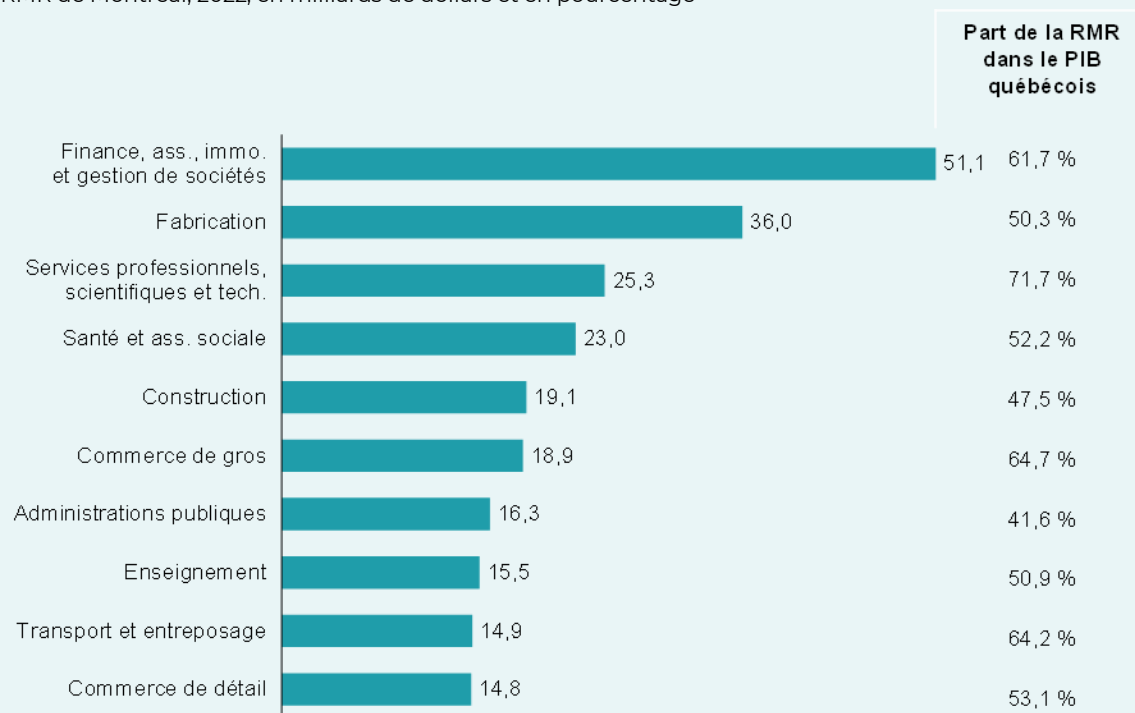
1. Soutenir le Grand Montréal : moteur économique du Québec

1.1 Secteurs clés de l'économie

Le Grand Montréal, en tant que moteur économique du Québec, doit se préparer à faire face à d'éventuels tarifs imposés par l'administration américaine. L'économie du Grand Montréal, représentant 276,8 G\$ en produit intérieur brut (PIB) et 2 360 400 emplois^[1], se distingue par une diversité industrielle notable, avec des secteurs clés comme la finance, les assurances, les services immobiliers et la gestion de sociétés (51,1 G\$), les services professionnels, scientifiques et techniques (25,3 G\$) et les services essentiels à la population, dont la santé et les services sociaux (23 G\$) et l'enseignement (15,5 G\$)^[2]

PIB des 10 principaux secteurs économiques^[3]

RMR de Montréal; 2022; en milliards de dollars et en pourcentage



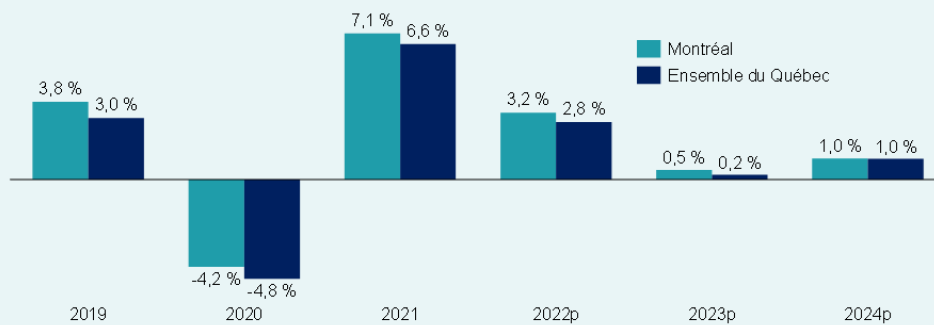
En tant que second secteur en importance, le secteur manufacturier représente un pilier incontournable de l'économie et contribue à hauteur de 36 G\$ au PIB de la région métropolitaine. Cette industrie variée englobe la fabrication de divers biens, comme des produits technologiques avancés, l'aérospatiale, des aliments et des boissons, l'usinage de pièces en aluminium, des produits chimiques et des biens de consommation courante. En raison de son importance stratégique, le secteur manufacturier du Grand Montréal joue un rôle crucial dans la résilience économique de la région, en stimulant les exportations, offrant des emplois qualifiés et attirant des investissements internationaux nécessaires pour maintenir une compétitivité mondiale.

Ce secteur joue un rôle clé dans le dynamisme des grappes industrielles, qui favorisent la coopération entre entreprises, l'innovation tout en stimulant la croissance économique par le biais de l'exportation et de l'investissement étranger. Les 10 grappes industrielles présentes sur le territoire embauchent 500 135 personnes^[4] et représentent des exportations de biens vers les États-Unis de 16,1 G\$^[5], soit près de 38 % des exportations de la région vers les États-Unis.

Depuis 2019, le Grand Montréal enregistre de meilleures performances économiques que l'ensemble du Québec. La part de l'économie du Grand Montréal dans l'ensemble du Québec est passée de 55 % en 2019 à 56 % en 2024^[6]. Cette croissance repose entre autres sur les entreprises étrangères et leurs investissements, alors que le poids des filiales étrangères dans l'économie du Grand Montréal est d'environ 20 %^[7].

Croissance annuelle du PIB^[8]

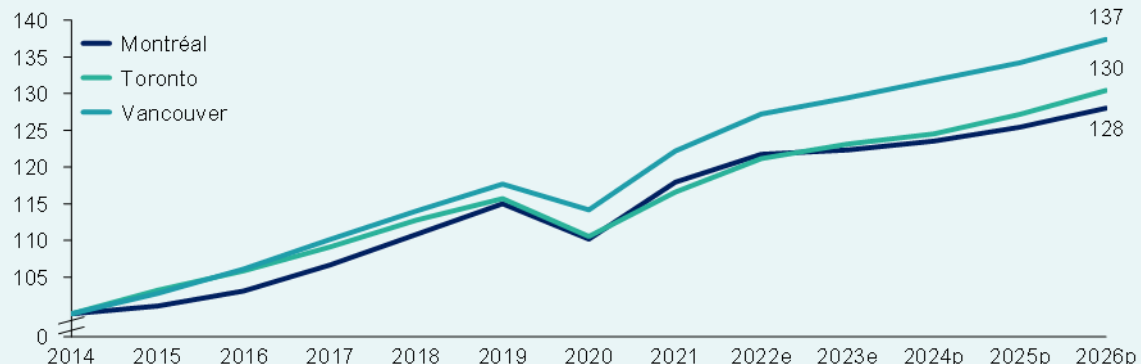
RMR de Montréal et ensemble du Québec; 2019-2024p; en pourcentage



Toutefois, le Grand Montréal croît légèrement moins rapidement que les deux autres grandes régions métropolitaines canadiennes. En effet, à l'exception d'un intermède lors de la relance postpandémique, les régions de Vancouver et de Toronto surperforment par rapport au Grand Montréal. De 2014 à 2026, l'économie du Grand Montréal a crû de 28 %, contrairement à 30 % pour Toronto et 37 % pour Vancouver^[9].

Évolution du PIB dans les plus grandes régions métropolitaines du Canada^[10]

RMR de Montréal, Toronto et Vancouver; 2019-2026p; en indice (100 = 2019)



L'économie du Grand Montréal se distingue par rapport à l'ensemble du Québec par l'addition d'atouts uniques. Ceux-ci servent de carte de visite à la région sur la scène internationale et permettent une diversification et une résilience de l'économie face à des menaces externes. De nombreux sièges sociaux de grandes entreprises

nationales et internationales y sont implantés, renforçant l'attrait de la région et créant des occasions d'emploi variées. En outre, le Grand Montréal bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée et multilingue; cela favorise l'innovation et la compétitivité sur la scène mondiale. En résumé, la région métropolitaine présente les atouts suivants :

- La présence d'universités et de centres de recherche d'envergure;
- Une qualité de vie supérieure aux RMR comparables;
- Des écosystèmes sectoriels dynamiques;
- Une grande diversité économique.

1.2 Enjeux majeurs du Grand Montréal

Cette section vise à cibler les principaux enjeux économiques auxquels fait face le Grand Montréal dans le but de proposer des mesures concrètes et applicables à courte échéance. Ces enjeux sont précédés d'un survol du climat d'affaires actuel et suivis d'un regard sur les investissements directs étrangers (IDE).

1.2.1 Climat d'affaires incertain

L'activité économique du Grand Montréal s'est accélérée en 2024. Les baisses du taux directeur par la Banque du Canada lors de la deuxième moitié d'année ont permis d'insuffler un second souffle à l'économie de la région. Spécifiquement, le marché du travail s'est redressé de façon notable, après une année 2023 caractérisée par des pertes d'emploi. La RMR de Montréal a ainsi ajouté 67 300 emplois en 2024. Mentionnons que la hausse de l'emploi a été généralisée, alors que 67 % des industries affichaient des gains nets^[m].

Évolution de l'emploi

RMR de Montréal; janvier 2016-décembre 2024; en milliers



Malgré cette embellie de l'économie, les perspectives demeurent incertaines. Aux États-Unis, les politiques économiques provenant de la Maison-Blanche sont susceptibles d'avoir des impacts importants sur l'économie du Grand Montréal. Alors que les potentielles mesures protectionnistes sont omniprésentes dans l'espace public, non sans raison, d'autres politiques proposées par l'administration pourraient s'avérer néfastes pour l'économie de la région. C'est notamment le cas des baisses

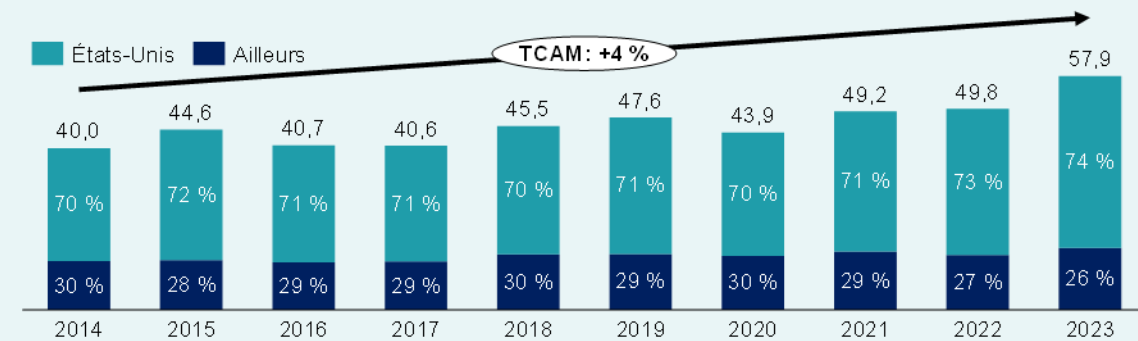
d'impôts pour les entreprises américaines et des allègements réglementaires qu'on entend mettre en place, lesquels affecteraient négativement la compétitivité des entreprises déjà établies sur le territoire du Grand Montréal, en plus de limiter le pouvoir d'attraction des IDE. L'incertitude qui plane autour de l'adoption de ces politiques agit comme un frein pour l'investissement.

1.2.2 Menace tarifaire

Comme la plupart des régions métropolitaines, l'économie du Grand Montréal dépend largement de ses échanges avec le reste du monde. Il est estimé que 20 % du PIB du Grand Montréal^[12] repose sur les filiales étrangères alors que les exportations de marchandises vers les États-Unis représentent 18 % du PIB du Grand Montréal^[13]. Bien que les entreprises du Grand Montréal transigent avec la plupart des pays, le premier partenaire commercial de la région, à l'instar du Québec et du Canada, est indéniablement les États-Unis. Depuis 2014, les biens fabriqués dans le Grand Montréal qui se dirigent vers cette destination représentent plus de 70 % des exportations totales, et cette part est en hausse.

Valeur des exportations de biens selon la destination^[14]

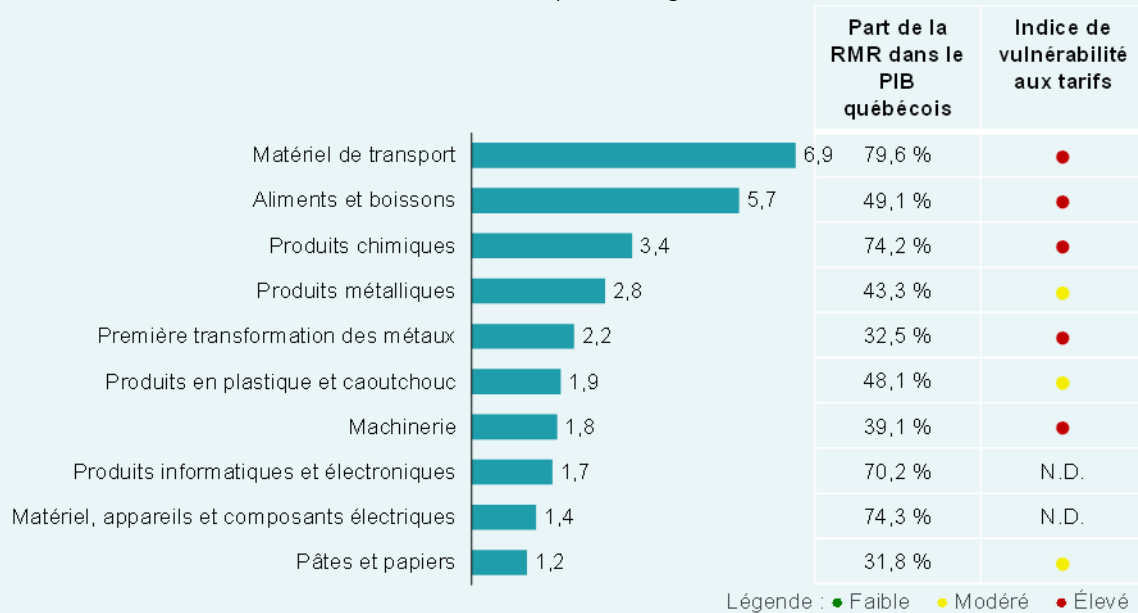
RMR de Montréal; 2014-2023; en milliards de dollars



Étant fortement exposées au commerce avec les États-Unis, les principales industries manufacturières du Grand Montréal ressentiraient les impacts négatifs des tarifs douaniers américains de 25 %. Ces impacts seraient toutefois inégaux et dépendraient du degré d'intégration des chaînes d'approvisionnement de même que de la capacité des entreprises américaines à substituer leurs importations canadiennes. En prenant ces éléments en considération, la majorité des 10 plus grands secteurs manufacturiers du Grand Montréal seraient fortement affectés par d'éventuels tarifs des États-Unis.

PIB des 10 principaux secteurs manufacturiers^{[15]; [16]}

RMR de Montréal; 2022; en milliards de dollars et en pourcentage



D'une part, le principal secteur manufacturier du Grand Montréal, l'aérospatiale, pourrait être fortement affecté par de potentiels tarifs alors qu'il sera plus facile pour les États-Unis de trouver des alternatives. En 2023, seulement le quart des importations américaines de marchandises dans le secteur de l'aérospatiale provenait du Canada^[17]. Il en est de même pour les entreprises dans les secteurs de la fabrication de vêtements, qui sont particulièrement vulnérables aux tarifs douaniers en raison de la féroce compétition mondiale dans l'industrie des textiles et de l'efficacité des chaînes d'approvisionnement.

D'autre part, certains aspects pourraient limiter les effets pour des industries précises. Par exemple, il n'existe que très peu d'alternatives à l'aluminium canadien pour les États-Unis, dont la production, estimée à environ 700 000 tonnes, est nettement inférieure à leur consommation, qui s'élève à 3,2 millions de tonnes^[18]. Par contre, le secteur de la transformation des métaux et de la fabrication de produits métalliques, dont les produits manufacturés en aluminium, qui est très présent sur le territoire du Grand Montréal, pourrait être fortement affecté par d'éventuels tarifs douaniers américains.

Ensuite, des secteurs d'expertise de pointe et numérisés, qui sont très présents sur le territoire du Grand Montréal, pourraient être moins affectés par d'éventuels droits de douane. Pensons aux secteurs des sciences de la vie, des technologies de l'information et des technologies propres dont les services ne sont pas substituables actuellement aux États-Unis. Notons que les biens numériques sont exempts de tarifs selon l'article 19.3 de l'Accord de libre-échange Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM)^[19], ce qui pourrait réduire la portée de ceux-ci pour ces secteurs. Certains de ces secteurs produisent également des biens qui sont exportés et qui seraient vulnérables aux tarifs. De plus, le climat général face aux sciences de la vie et aux investissements ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) ainsi qu'en

transition environnementale pourrait affecter grandement ces secteurs qui dépendent des volontés politiques et des investisseurs.

Outre les grappes industrielles du Grand Montréal, plusieurs autres industries manufacturières occupant une place importante dans l'économie de la région retiennent leur souffle face à la menace tarifaire. C'est le cas des industries des produits chimiques, incluant la pétrochimie, et de l'agroalimentaire, entre autres. Encore une fois, le degré d'impact sera inégal et dépendra de la capacité des entreprises américaines à substituer leurs approvisionnements en provenance du Canada. Si cette substitution pouvait être relativement difficile pour les industries agroalimentaires et de la transformation de métaux et des produits métalliques, elle pourrait être nettement plus facile dans le secteur chimique et pétrochimique où les entreprises québécoises ne détiennent pas de grandes parts de marché aux États-Unis^[20]. Ce secteur est donc à risque, étant donné l'asymétrie des flux commerciaux à l'avantage des États-Unis^[21].

Pour terminer, la métropole québécoise présente néanmoins des atouts indéniables face à ses concurrents nord-américains. En effet, la tarification du carbone, intégrée au sein du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE), permet de remplir les requis du mécanisme européen d'ajustement aux frontières (CBAM en anglais) dont le régime définitif s'appliquera d'ici 2026. Notons que le Royaume-Uni devrait mettre en place son propre CBAM d'ici 2027. Ainsi, alors que les Américains pourraient voir le prix de nos exportations de produits sidérurgiques, d'engrais, d'aluminium ou encore d'hydrogène augmenter, ces produits seraient avantagés sur le marché européen en raison de la tarification à la source du carbone. La diversification des marchés d'exportation, notamment vers l'Europe, devient donc une voie de plus en plus alléchante et nécessaire^[22].

Dans ce contexte, il est proposé de :

- Soutenir la diversification des marchés, notamment vers l'Europe;
- Soutenir les secteurs clés de l'économie par des aides financières transitoires;
- Inciter à l'achat local et au commerce interprovincial et faire preuve d'exemplarité avec les dépenses de l'État;
- Soutenir le virage ESG¹ pour positionner le Grand Montréal et le Québec comme des leaders nord-américains de la transition.

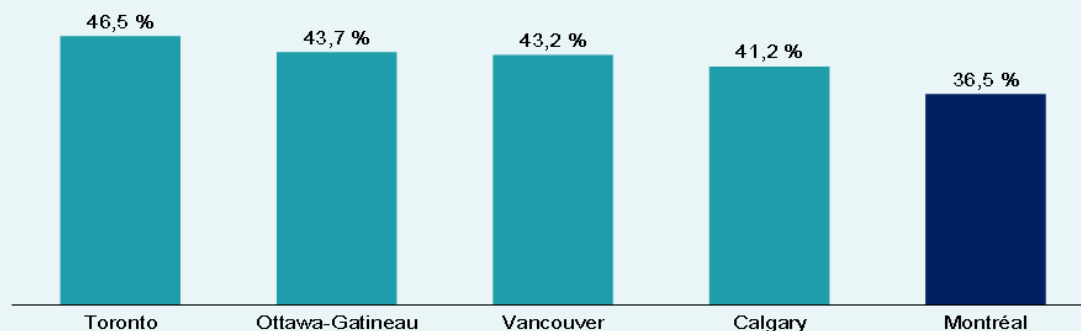
1.2.3 Scolarisation plus faible

La sous-scolarisation relative du Grand Montréal, en particulier la faible proportion de diplômés universitaires au sein de sa population, rend la région plus vulnérable aux perturbations économiques^[23]. De plus, la réduction de l'accès des entreprises au marché américain, principal débouché pour plusieurs d'entre elles, entraînera vraisemblablement des mises à pied dans la région. Ce choc économique, combiné à la rareté de la main-d'œuvre suscitée par le vieillissement de la population, la transformation du marché du travail causée par l'intelligence artificielle et la transition vers une économie sobre en carbone, exacerbera les besoins en formation pour les travailleurs touchés.

¹ESG : facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Proportion de diplômés universitaires de 25 à 64 ans dans les grandes régions métropolitaines canadiennes^[24]

RMR de Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Calgary et Vancouver; 2021; en pourcentage



Or, en réalité, peu de travailleurs mis à pied s'inscrivent à des études postsecondaires, souvent par manque de soutien financier. Parmi ceux qui y accèdent, la majorité opte pour des programmes courts ou des crédits sans sanction (valeur) officielle. Pourtant, les travailleurs qui obtiennent un diplôme postsecondaire, particulièrement dans des domaines clés comme les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques (STGM) ou les soins de santé, enregistrent les meilleurs gains après leur transition.

Pour relever les défis structurels et conjoncturels qui secouent le marché du travail, il est impératif d'investir dans des programmes de formation postsecondaire de qualité, adaptés aux besoins du marché, et de garantir un soutien financier aux travailleurs qui devront se requalifier. Ces mesures s'inscrivent d'ailleurs dans l'objectif de transition juste prôné par le gouvernement dans son Plan pour une économie verte 2030, qui vise à accompagner les travailleurs touchés par ces transformations^[25].

Pour renforcer la compétitivité de la région, il est proposé de :

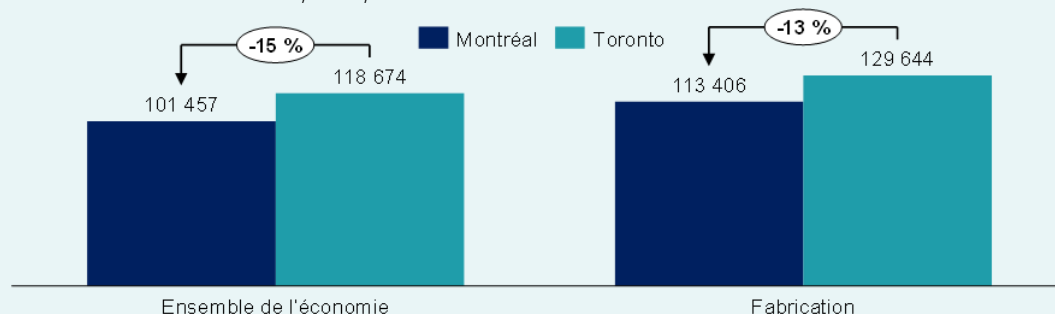
- Offrir une réelle possibilité de requalification des travailleurs en accompagnant ceux qui souhaitent développer leurs compétences dans une optique de transition juste;
- Soutenir avec vigueur les initiatives de persévérance scolaire qui ont su faire leurs preuves;
- Favoriser la rétention des étudiants étrangers formés dans les universités montréalaises.

1.2.4 Faible productivité

Le Grand Montréal accuse un retard significatif en matière de productivité par rapport à d'autres grandes régions métropolitaines canadiennes, notamment Toronto. La productivité du travail, mesurée par le PIB par emploi, atteignait 101 457 \$ dans le Grand Montréal en 2024 comparativement à 118 674 \$ dans la région de Toronto^[26]. Cela signifie que chaque emploi dans la région de Montréal génère moins de richesse que dans celle de Toronto. Le retard du Grand Montréal est aussi visible dans le secteur manufacturier, qui se retrouve par ailleurs en première ligne des impacts potentiels des tarifs douaniers envisagés par l'administration américaine.

Productivité du travail (PIB par emploi) dans les grandes régions métropolitaines canadiennes^[27]

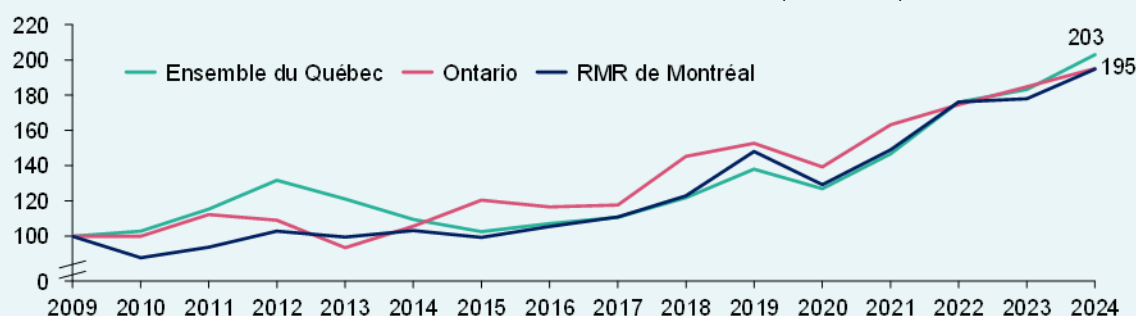
RMR de Montréal et Toronto; 2024; en dollars de 2017



Les entreprises montréalaises investissent déjà très peu en productivité. Au cours des 15 dernières années, les dépenses en immobilisation pour les actifs non résidentiels privés ont augmenté moins rapidement à Montréal que dans le reste du Québec et au même niveau qu'en Ontario, limitant le rattrapage en matière de productivité. Les dépenses des entreprises montréalaises présentent un retard similaire par rapport aux entreprises ontariennes^[28].

Évolution des dépenses en immobilisation, actifs corporels non résidentiels privés^[29]

Ensemble du Québec, RMR de Montréal et Ontario; 2009-2024; en indice (100 = 2009)



Il est impératif de maintenir les programmes favorisant la productivité des entreprises et le soutien aux marchés d'exportation comme le C3i, dont les taux devraient être harmonisés à 40 % pour l'ensemble des entreprises québécoises, et ce, peu importe leur emplacement territorial. Ces initiatives permettraient d'atténuer les effets des perturbations commerciales et de renforcer la productivité de la région dans un environnement de plus en plus compétitif.

Dans ce contexte, il est proposé de :

- Donner accès à du financement additionnel pour favoriser le virage numérique et les investissements en productivité;
- Maintenir les aides fiscales aux secteurs d'avenir et à la R-D et alléger les requis administratifs dans le cadre de la révision du régime fiscal;
- Fixer à 40 % le taux du programme C3i pour l'ensemble des régions du Québec.

1.2.5 Investissements directs étrangers

Le climat d'affaires actuel met un frein aux IDE dans l'économie du Grand Montréal alors que les investisseurs ont mis sur pause leurs divers projets. Les IDE sont principalement attirés dans la région du Grand Montréal par trois facteurs : un accès privilégié au marché nord-américain, un faible coût d'implantation et une main-d'œuvre qualifiée. Or, la possible implantation de tarifs douaniers mine le premier pilier de cette équation et réduit l'attrait de la métropole à court terme pour les IDE.

Au cours des cinq dernières années, Montréal International a contribué à l'attraction d'IDE totalisant 15 G\$ dans le Grand Montréal. Les effets positifs de ces investissements incluent 40 000 emplois créés, avec un salaire moyen de 103 000 \$, ainsi qu'une retombée fiscale de 245 millions de dollars.

Dans le cadre d'une guerre commerciale lancée par les États-Unis, il est crucial d'intensifier les efforts pour promouvoir, prospecter et retenir les IDE. Montréal International représente un levier performant, dont l'efficacité a déjà fait ses preuves, pour promouvoir les secteurs en forte croissance dans le Grand Montréal.

Afin de profiter des forces de la métropole québécoise pour attirer les IDE et consolider ce positionnement, il est proposé de :

- Soutenir les activités de promotion et de prospection de Montréal International dans le Grand Montréal.

2. Accélérer la lutte et l'adaptation aux changements climatiques

L'impact économique des conséquences des changements climatiques a crû significativement au cours des dernières années. Déjà, la région métropolitaine, à l'instar des autres grandes régions urbanisées d'Amérique du Nord, est à l'œuvre pour réaliser la transition écologique et énergétique sur son territoire.

Au cours des dernières années, des événements météorologiques majeurs – inondations, tempête Debby, verglas, derecho, etc. – ont engendré des dépenses publiques et privées de plusieurs milliards de dollars. Ces événements touchent autant les citoyens, les municipalités que les acteurs économiques qui voient une plus grande incertitude frapper leur chaîne logistique. La fréquence et l'intensité de ces événements connaissent une tendance à la hausse qui devrait se poursuivre alors qu'on vient d'atteindre une hausse de 1,5 °C de la température mondiale moyenne en 2024.

L'impact des changements climatiques entraînera une pression supplémentaire sur le coût de la vie; les citoyens devront de plus en plus assumer les coûts du risque sur leur propriété. Les municipalités devront également faire face à des dommages accrus sur les infrastructures et les bâtiments publics.

Face à cette situation, il importe de poursuivre les efforts en matière d'adaptation aux changements climatiques. Le soutien par une expertise métropolitaine forte dans ce

champ contribuera à favoriser la mise en place de projets concrets ayant pour objectif de réduire des dommages potentiels et d'éviter des coûts qui, autrement, pèseront lourd sur les finances publiques si rien n'est fait.

La CMM joue un rôle de premier plan dans la gestion des risques liés aux inondations et au ruissellement urbain, deux enjeux environnementaux majeurs dans un contexte de changements climatiques. Grâce à son expertise et à son engagement à protéger les collectivités, la CMM a mis en place des outils essentiels pour le territoire métropolitain, dont des cartes détaillées des zones inondables et du ruissellement urbain. Ces cartes sont un outil indispensable pour les municipalités. Elles permettent une meilleure planification et une gestion proactive des risques d'inondation et des impacts liés à l'urbanisation.

La CMM a su se positionner comme un leader en matière de cartographie et de gestion des risques d'inondation, en fournissant des données précises, actualisées et accessibles aux municipalités. Ces cartes permettent d'identifier les zones vulnérables aux inondations et les secteurs où le ruissellement pourrait causer des dommages importants afin d'orienter les décisions d'aménagement du territoire. Elles sont également un levier précieux pour l'adaptation aux nouvelles réalités climatiques telles que les épisodes de pluies plus intenses et fréquentes.

En plus de cette production de cartes, la CMM offre un service d'accompagnement aux municipalités de son territoire. Ce service vise à aider les municipalités à comprendre, interpréter et utiliser ces cartes dans leurs projets. Cet accompagnement personnalisé contribue à renforcer les capacités des municipalités à mieux se préparer et à prendre des mesures adéquates face aux risques croissants.

Cependant, pour que ce leadership continue de porter fruit et que les municipalités puissent pleinement tirer parti de ces outils et services, il est crucial que le gouvernement du Québec soutienne la CMM dans cette fonction. Ce soutien passe par des financements supplémentaires pour la mise à jour continue des cartes, le développement de nouvelles données et l'extension de l'accompagnement aux municipalités, particulièrement les plus petites qui peuvent être moins équipées pour faire face à ces défis complexes.

Le rôle de la CMM en matière de gestion des risques environnementaux est d'une importance capitale pour la résilience de la région métropolitaine. Le gouvernement du Québec doit donc investir dans cette fonction essentielle, afin d'assurer une approche cohérente, basée sur des données solides et des stratégies concertées entre les différents acteurs du territoire. En soutenant la CMM dans ses efforts, le gouvernement contribuera à une gestion plus efficace des risques, à une meilleure préparation des communautés et à un avenir plus sûr pour la région métropolitaine.

Pour faciliter la mise en place d'actions favorisant une meilleure gestion du ruissellement urbain, il est proposé de :

- Octroyer 4 M\$ au cours des trois prochaines années pour accélérer l'adaptation des municipalités du Grand Montréal au ruissellement urbain.

2.1 Cartographie des zones inondables

La CMM collabore avec le gouvernement du Québec depuis plusieurs années afin de concrétiser la mise en place d'un nouveau régime permanent de gestion des zones inondables. Elle a notamment travaillé dans le cadre du Plan de protection du territoire face aux inondations à la cartographie des cours d'eau métropolitains et de certains cours d'eau locaux.

Lors de cette collaboration, la CMM a investi des sommes importantes pour contribuer à l'effort de cartographie et d'analyse du risque pour ses partenaires municipaux. Elle continuera d'être au rendez-vous dans ce domaine.

Avec l'adoption prochaine du futur régime permanent de gestion des zones inondables, un sprint s'amorce pour compléter la cartographie des zones inondables de l'ensemble du territoire, particulièrement sur des cours d'eau locaux à risque qui n'ont pas été cartographiés jusqu'ici. Par ailleurs, la CMM a été interpellée pour réaliser la cartographie de cours d'eau métropolitains pour des secteurs situés à l'extérieur de son territoire.

Il est proposé de :

- Obtenir 2 M\$ au cours des trois prochaines années afin de compléter la cartographie des zones inondables.

2.2 Soutien à la vision nature 2030 pour la protection des milieux naturels du Grand Montréal

La région métropolitaine est l'une des plus urbanisées et, par conséquent, l'une des plus sous pression au Québec en termes de préservation des milieux naturels. L'urbanisation rapide, combinée à une forte croissance démographique, entraîne une érosion continue de ses écosystèmes fragiles, mettant en péril la biodiversité et la qualité de vie des citoyens. Pourtant, la nécessité de protéger la nature dans cette région est d'autant plus urgente. Actuellement, plusieurs projets visant la préservation des milieux naturels sont déjà prêts à passer à la phase de financement, mais sans un soutien financier adéquat leur réalisation risque de rester en suspens.

L'appui du gouvernement du Québec permettra, par ailleurs, à la CMM de poursuivre l'acquisition de milieux naturels clés dans le Grand Montréal soutenant la consolidation de la Trame verte et bleue ainsi que l'aménagement de projets favorisant une plus grande accessibilité aux milieux naturels.

Il est proposé de :

- Obtenir 20 M\$ afin de contribuer au déploiement de projets de restauration dans le Grand Montréal;
- Obtenir 100 M\$ sur cinq ans afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation des milieux naturels et d'accessibilité pour la population à la nature.

3. Poursuivre la création de milieux de vie complets, investir en transport collectif et soutenir la population vulnérable du Grand Montréal

La crise du logement est une menace directe à la cohésion sociale et à l'attractivité du Grand Montréal. De plus en plus de ménages éprouvent des difficultés à trouver un logement abordable et adéquat. Cela aggrave les inégalités et accroît les risques d'itinérance. À long terme, cette situation nuit à la qualité de vie des citoyens et affaiblit la capacité de la région à attirer et retenir des travailleurs essentiels à son dynamisme économique. La double crise du logement et de l'itinérance exige une action concertée de tous les acteurs et des mesures structurantes doivent être mises en place dès maintenant.

En effet, bien que le taux d'inoccupation des logements se soit légèrement amélioré (2,1 % dans le Grand Montréal), il demeure sous le seuil d'équilibre reconnu de 3 %. De plus, la hausse significative du coût des loyers des dernières années s'est poursuivie en 2024 avec une augmentation du loyer moyen de 6,3 % dans le Grand Montréal. Cette hausse est encore plus marquée pour les nouveaux baux (18,7 %). Cette tendance devrait se poursuivre en 2025 alors que le Tribunal administratif du logement suggère une hausse des loyers de 5,9 %. La crise du logement est l'un des moteurs de la crise de l'itinérance qui sévit également dans la région métropolitaine.

Afin de contribuer à résorber la crise du logement, il est essentiel d'augmenter l'offre de logements dans la région métropolitaine, tant pour les logements dans le marché régulier que pour l'offre de logements sociaux et abordables.

Pour y parvenir, la CMM agit sur les deux volets. En matière d'augmentation de l'offre de logements, elle mise sur la densification, principalement dans les secteurs de planification intégrée aménagement-transport (PIAT) qui permettraient d'accueillir, selon le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en cours de révision, 461 000 nouveaux logements dans des quartiers complets où les résidents ont accès à des commerces et services de proximité, à des parcs et espaces verts ainsi qu'aux écoles. De même, la CMM finance la part municipale des projets en logements sociaux et abordables. En 2024, elle a réalisé un investissement historique de 85 M\$ pour soutenir les logements sociaux existants, développer de nouveaux projets et aider les locataires les plus vulnérables. Ces investissements devront croître significativement dans les prochaines années pour assurer une réponse adéquate aux besoins croissants.

Tableau 1 : Investissements annoncés par le gouvernement du Québec pour le développement de logements sociaux et abordables, de 2015 à 2024, par année budgétaire

Année	Programme AccèsLogis nouvelles unités (M\$)	Programme d'habitation abordable Québec et fonds fiscalisés (M\$)	Total (M\$)
2015-2016	126		126
2016-2017	107		107
2017-2018	213	-	213
2018-2019	231	-	231
2019-2020	-	-	-
2020-2021	-	-	-
2021-2022	70	200	270
2022-2023	-	450	450
2023-2024	-	2 104	2 104
2024-2025	-	184	184

Source : Gouvernement du Québec, budgets et mises à jour économiques 2015 à 2024. Traitement CMM.

Note : De 2019 à 2023, plus d'un milliard de dollars ont également été alloués pour bonifier les subventions de projets AccèsLogis déjà annoncés, mais en manque de financement.

Tableau 2 : Logements sociaux et abordables financés par le gouvernement du Québec en développement ou en réalisation dans le Grand Montréal

Programme	En développement	En réalisation
AccèsLogis	179	1 855
Programme d'habitation abordable Québec	2 199	530
Fonds fiscalisés	898	850
Développeurs qualifiés	0	1 262
Total	3 276	4 497

Source : SHQ, janvier 2025. Traitement CMM.

Dans le cadre de la révision du PMAD, une cible ambitieuse a été fixée : d'ici 2046, les logements sociaux et abordables devront représenter 20 % du parc locatif du Grand Montréal. L'introduction d'une cible au PMAD ainsi que la poursuite de la densification sont également des actions inscrites dans la Politique métropolitaine d'habitation adoptée par la CMM en 2022. La CMM s'est également dotée d'une Stratégie métropolitaine en itinérance en 2024.

L'augmentation de l'offre de logements ainsi que l'amélioration de la qualité des milieux de vie nécessitent toutefois une mise à niveau des infrastructures (traitement

des eaux, aqueduc, égouts) et une amélioration de la localisation des équipements collectifs tels que les écoles.

Il est proposé de :

- Augmenter les sommes afin de permettre la mise à niveau, l'augmentation de la capacité et la mise aux normes des infrastructures nécessaires à la densification, incluant notamment les infrastructures pour le traitement des eaux, les aqueducs et les égouts;
- Accorder une aide dédiée aux municipalités pour l'acquisition de terrains permettant la construction d'écoles dans les milieux de vie.

Autrefois perçue comme un phénomène circonscrit à l'île de Montréal, la crise de l'itinérance touche maintenant l'ensemble des municipalités de la CMM. En 2022, on comptait environ 6 500 personnes en situation d'itinérance visible dans les régions administratives du Grand Montréal. Le prochain dénombrement de 2025 devrait confirmer cette tendance d'augmentation significative. Cette réalité souligne l'urgence d'une action concertée et structurée tant pour l'accès au logement que pour le soutien aux personnes vulnérables.

En effet, l'accompagnement des personnes pour favoriser leur réaffiliation sociale et leur stabilisation résidentielle est tout autant crucial que l'accès à un logement abordable. Cet accompagnement repose notamment sur une grande variété d'organismes communautaires qui œuvrent au quotidien à offrir des services expertisés, humains et personnalisés en tenant compte des multiples visages des personnes en situation ou à risque d'itinérance.

Malgré l'adoption en 2022 d'un Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social, les ressources allouées demeurent largement insuffisantes. Actuellement, l'enveloppe annuelle s'élève à 8 M\$, alors que les besoins réels sont estimés à 50 M\$ par an. Un financement prévisible et accru est essentiel pour garantir un accompagnement adéquat et renforcer le filet social.

Depuis 2018, la CMM finance le service 211 Grand Montréal, un outil essentiel pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce service permet une meilleure orientation des citoyens vers les ressources sociocommunautaires disponibles, particulièrement en période critique (période des déménagements, crises sanitaires, événements climatiques). Il facilite l'accès à près de 8 000 organismes et services communautaires et est un levier indispensable pour maintenir la cohésion sociale dans la région métropolitaine. Depuis 2025, il est maintenant accessible 24 heures sur 24 pour mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables de jour comme de nuit.

Bien que la lutte à la pauvreté et les services sociaux soit d'abord et avant tout une mission de l'État, la CMM soutient fièrement ce service depuis sept ans, avec un financement pouvant atteindre près de 650 000 \$ annuellement.

Il est proposé de :

- Allouer 600 M\$ pour développer 3 000 nouveaux logements sociaux et abordables et lancer rapidement un nouvel appel à projets dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec. De tels investissements doivent être récurrents et prévisibles pour les 10 prochaines années, de façon à résorber durablement la pénurie de logements abordables;
- Poursuivre la collaboration avec le gouvernement fédéral pour que la part du Québec des sommes annoncées en 2024 dans le Plan du Canada pour le logement soit mise à disposition rapidement;
- Réserver 15 % des sommes prévues pour les logements sociaux et abordables afin de soutenir des projets destinés aux personnes à risque ou en situation d'itinérance, dont des logements d'urgence et de transition. Ces projets doivent impérativement être attachés dès le départ à un financement pour le soutien communautaire en logement social, qui contribue à la stabilisation résidentielle des personnes itinérantes ou à risque de le devenir et crée un milieu de vie favorisant leur réinsertion sociale.

3.1 Accélération des investissements en transport collectif et actif

Le Québec, en particulier la région métropolitaine, se situe à un moment charnière dans la gestion de sa mobilité. Dans le contexte où l'on souhaite stimuler les investissements publics en renouvelant les programmes d'infrastructures et consolider les emplois, il est urgent d'accélérer les investissements en transport collectif et en mode de transport actif. Ce contexte fait d'autant plus ressortir le retard accumulé par le Québec par rapport à des villes comme Toronto qui ont su investir massivement ces dernières années dans leur réseau de transport collectif. En effet, selon les chiffres compilés par l'Alliance Transit, un organisme visant à favoriser l'amélioration des services de transport collectif au Québec, basés sur les données budgétaires des deux provinces, l'Ontario destina 71 % de ses investissements en mobilité au transport collectif et 29 % au transport routier dans la prochaine décennie. Au Québec, c'est exactement l'inverse. Pendant que l'Ontario investira 70 milliards de dollars dans le transport collectif, dont 50 milliards uniquement dans la grande région de Toronto, le Québec se contente de 14 milliards pour l'ensemble de son territoire^[30]. En somme, l'Ontario, dont la population est 1,7 fois plus grande et l'économie deux fois plus importante que celle du Québec, consacrera cinq fois plus d'argent au transport collectif. Il est impératif de rattraper ce retard pour éviter de compromettre la compétitivité de notre région et l'accessibilité aux emplois et services pour tous les citoyens.

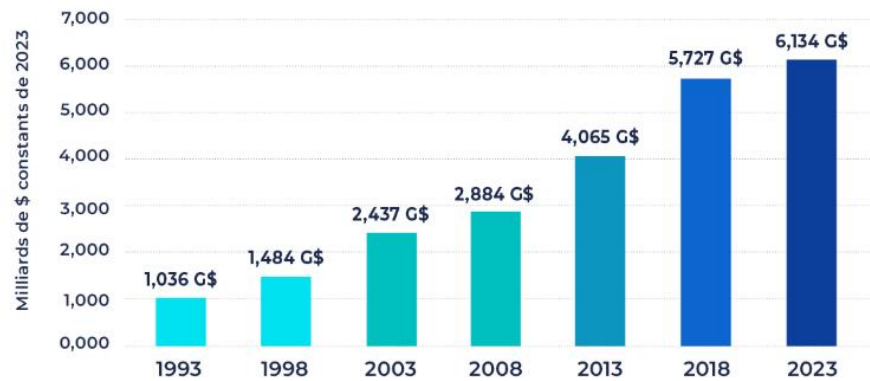
Le transport collectif est un moteur clé de la croissance économique, du développement durable et de l'attractivité des centres urbains. Investir dans les infrastructures de transport collectif permet de lutter contre la congestion routière et de soutenir les projets de densification du territoire, dont ceux prévus dans le PMAD de la CMM. Ces investissements viennent également en appui aux objectifs du

gouvernement de lutter contre les changements climatiques et visent à rendre les déplacements mieux intégrés dans nos communautés et notre environnement en priorisant la mobilité durable.

En plus de favoriser l'atteinte des objectifs métropolitains et gouvernementaux, la mobilité durable contribue de manière stratégique à l'aménagement et au développement économique du Grand Montréal et de l'ensemble du Québec. Selon la Fédération canadienne des municipalités, chaque dollar investi en transport collectif générerait 3 \$ en croissance économique. Le transport collectif contribue à l'attractivité et au dynamisme de la région métropolitaine et, plus largement, à l'économie québécoise de plusieurs façons :

- **Réduction de la congestion routière permettant des gains de productivité**

Les coûts de la congestion routière dans la région métropolitaine sont estimés à plus de 6 G\$ en 2023, le double de 2008, ce qui représente 2,1 % du PIB de la région. Selon INRIX, la région métropolitaine se classe au 2^e rang des villes canadiennes les plus congestionnées et au 30^e rang mondial avec une moyenne annuelle de 57 heures perdues par automobiliste en 2023.



Source : Ministère des Transports du Québec, 2018. Coûts socioéconomiques de la congestion routière à Ville de Laval et dans la couronne Nord. Réalisé par Les Conseillers ADEC inc. Rapport final, 16 avril 2018. Traitement CMM, 2024.

- **Création d'emplois directs et indirects**

En 2019, 12 000 personnes travaillaient directement à l'exploitation du transport collectif dans la région métropolitaine et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) estimait à 3 515 le nombre d'emplois indirects générés en 2009.

- **Réduction de la facture en transport pour les ménages**

Selon les estimations réalisées par la CCMM en 2009, une augmentation de 3 % de la part modale du transport collectif permettrait des économies de 75,7 M\$ dans les dépenses en transport des ménages et de 56,1 M\$ sur les coûts de stationnement des ménages dans les quartiers centraux de Montréal.

- **Soutien du développement immobilier**

Le développement aux abords des points d'accès du transport collectif permet d'augmenter l'offre de logements avec un impact moindre sur la congestion en plus d'optimiser les investissements en transport.

Tableau 3 : Listes des projets inscrits au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2024-2034 et dans la Vision 2050 et le Plan stratégique de développement (PSD) de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

Projets de transport collectif structurants inscrits au PQI 2024-2034	
Prolongement de la ligne bleue	En réalisation
Prolongement du service rapide par bus intégré sur le boulevard Pie-IX	En réalisation
Aménagement de voies sur les autoroutes 15 et 20	En planification
Aménagement de mesures préférentielles en transport collectif sur le territoire de la CMM	En planification
Projets de la Vision 2050 et du PSD de l'ARTM	
Antenne du REM (Deux-Montagnes, Anse-à-l'Orme et YUL)	En réalisation
Service rapide par bus intégré sur le boulevard Henri-Bourassa	En réalisation
Déploiement du programme BUS+	En planification
Projet Grand Sud-Ouest	À l'étude
Projet structurant de l'Est	À l'étude
Axe du prolongement de la ligne orange du métro à Montréal et à Laval	À l'étude
Projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin	À l'étude
Projet structurant de transport collectif dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de la Concorde	À l'étude

Le tableau 3 présente des projets à l'étude, en planification ou en réalisation tels que le projet structurant de l'Est piloté par l'ARTM, qui est un exemple frappant de l'ambition du Québec en matière de transport collectif. La proposition révisée de l'ARTM, qui inclut un tracé léger sur rail de 38 kilomètres reliant Repentigny à Rivière-des-Prairies, montre un potentiel de transfert modal important (22 %) et une

contribution significative à la revitalisation de l'Est de Montréal. Il est crucial que ce projet, estimé à 18,6 G\$, bénéficie du financement nécessaire pour éviter tout retard supplémentaire qui risquerait de compromettre sa mise en œuvre dans un contexte où la pression démographique et urbaine est de plus en plus forte.

Il est également essentiel de continuer à soutenir les projets structurants comme le programme Bus+ qui vise à améliorer la performance du réseau d'autobus et à augmenter l'achalandage dans les secteurs denses de la région métropolitaine. Grâce à des lignes d'autobus à haute fréquence, des arrêts limités et des mesures préférentielles, le programme Bus+ permettrait de répondre aux besoins croissants de mobilité tout en réduisant la congestion routière et en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'accélération des investissements dans le transport collectif, entre autres dans les projets du tableau 3, contribue à la densification prévue par la CMM, particulièrement dans des secteurs stratégiques identifiés par le PMAD. Ces investissements facilitent aussi le développement immobilier autour des stations de transport, en permettant un meilleur accès aux lieux de travail et aux services, réduisant ainsi la dépendance à l'automobile et la pression sur les infrastructures routières.

Parallèlement, le Québec doit veiller à maintenir les emplois dans le secteur du transport collectif. En 2019, ce secteur représentait plus de 12 000 emplois directs et 3 515 emplois indirects dont la pérennité dépend de l'augmentation de l'achalandage et du financement des projets d'infrastructure. Le soutien constant du gouvernement à ces initiatives permettra de préserver ces emplois et d'en créer de nouveaux, contribuant de cette façon à la vitalité économique de notre région.

Dans ce contexte de transition vers une mobilité durable, il est impératif que le gouvernement québécois poursuive ses investissements en transport collectif, notamment par la mise en place d'un programme de financement dédié à l'accélération des projets structurants identifiés au PQI, au Plan stratégique de développement du transport collectif ainsi qu'à la Vision 2050 de l'ARTM. La création d'un tel programme permettra de stimuler l'économie locale et du Québec, de répondre aux enjeux de la crise climatique et d'assurer une équité et une accessibilité pour tous au transport collectif.

En plus de soutenir les projets structurants, il est nécessaire de prévoir les impacts futurs liés à la réduction des recettes de la taxe sur l'essence et de maintenir l'effort de financement des projets déjà amorcés tels que le projet structurant de l'Est et le programme Bus+.

Pour résumer, il est essentiel que le gouvernement du Québec prenne les mesures nécessaires pour rattraper le retard en matière de transport collectif et soutenir les projets en cours, en particulier dans le contexte de la menace tarifaire. Ces investissements sont cruciaux pour l'avenir de la région métropolitaine et du Québec afin de garantir la compétitivité économique, la réduction des inégalités en matière de mobilité et la transition vers une ville plus verte et durable.

Il est proposé de :

Financer le développement du transport collectif et le maintien des actifs

- Financer un programme d'infrastructures décennal en fonction du Plan stratégique de développement de l'ARTM transmis au gouvernement du Québec pour réaliser des projets structurants afin de rattraper le retard avec Toronto et se prémunir contre les impacts de la menace tarifaire.

Il est proposé de :

Diversifier les sources de financements dès 2028

- Publier les résultats des analyses réalisées sur les sources de financement dans le cadre du Chantier sur le financement de la mobilité, l'identification par le gouvernement de la ou des sources retenues et mettre sur pied un groupe de travail avec la CMM et l'ARTM afin d'en prévoir la mise en œuvre d'ici 2028.

4. Soutenir les municipalités rurales

Les 19 municipalités rurales de la CMM (Calixa-Lavallée, Les Cèdres, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Oka, Richelieu, Saint-Amable, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Isidore, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Philippe, Saint-Sulpice, Verchères, L'Assomption, Mercier et Carignan) jouent un rôle crucial dans la protection et la gestion de la zone agricole, un territoire fondamental pour l'avenir du Québec. Ces municipalités, véritables gardiennes de nos terres agricoles, sont confrontées à une pression constante exercée par la spéculation foncière et l'expansion urbaine. Cette dynamique met en péril la préservation de notre patrimoine agricole et de notre sécurité alimentaire. Or, pour soutenir ces municipalités dans leur rôle de protectrices du territoire agricole, il est indispensable que le gouvernement maintienne et renouvelle son financement, comme il l'a fait dans le passé, à hauteur de 50 % en collaboration avec la CMM.

Entre 2019 et 2024, les municipalités rurales ont reçu un soutien financier de 30 M\$, partagé à parts égales entre le gouvernement du Québec et la CMM. Le programme de soutien, qui a fait ses preuves, a permis de compenser les municipalités rurales dans leurs efforts pour conserver le territoire agricole et limiter son urbanisation non planifiée. Grâce à ce programme, des actions concrètes ont été menées pour prévenir la fragmentation du territoire, protéger les terres agricoles des pressions spéculatives et permettre aux municipalités rurales de mettre en place des mesures de gestion durable et d'aménagement du territoire adaptées aux enjeux agricoles.

Au-delà de son rôle clé dans la protection du territoire agricole, cette compensation a aussi servi de puissant levier financier. Plusieurs municipalités ont pu investir dans des

infrastructures essentielles, comme le traitement de l'eau et l'optimisation de leur réseau d'aqueduc, permettant d'accroître leur densité ou de développer un parc industriel pour générer de nouveaux revenus fonciers. Sans ce soutien, les municipalités concernées auraient été contraintes d'augmenter leur taux de taxation, compromettant ainsi leur compétitivité face aux municipalités situées hors du territoire de la CMM.

Aujourd'hui, nous sommes toujours en attente du renouvellement de ce financement essentiel, qui a prouvé son efficacité. Le gouvernement a reconnu l'apport indispensable de la CMM et des municipalités rurales dans la protection du territoire agricole et la gestion du développement urbain à l'extérieur de ces zones sensibles. En permettant aux municipalités de maintenir des politiques d'aménagement équilibrées et de lutter contre la spéculation foncière, ce programme joue un rôle majeur dans la préservation de nos ressources agricoles et la lutte contre l'étalement urbain.

Il importe de souligner que la CMM a obtenu l'appui des deux associations municipales majeures du Québec, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, qui se sont jointes à cette demande de renouvellement du programme de financement. Ces deux associations, représentant les intérêts de centaines de municipalités à travers la province, reconnaissent l'importance de ce programme pour soutenir les municipalités rurales dans la préservation de leur territoire agricole et maintenir une gestion harmonieuse du développement. Leur appui témoigne de l'ampleur du consensus autour de cette question cruciale pour l'avenir du Québec.

Répartition des coûts du Programme pérennisé de compensation aux municipalités rurales											
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	Total
CMM	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	25 M\$
Gouvernement du Québec	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	2,5 M\$	25 M\$
Total	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	5 M\$	50 M\$

Le renouvellement de ce programme est d'autant plus urgent dans le contexte actuel où les pressions sur le territoire agricole sont plus fortes que jamais. La spéculation foncière, l'augmentation des prix des terres et les projets d'urbanisation menaçant la zone agricole requièrent une action concertée et soutenue. Il est impératif que le gouvernement du Québec maintienne son financement pour ces municipalités rurales afin qu'elles puissent continuer de jouer leur rôle de garantes de la zone agricole.

En renouvelant et en soutenant ce programme, le gouvernement enverrait un signal clair de son engagement envers la protection des terres agricoles et la durabilité de notre environnement. C'est un investissement crucial pour l'avenir de l'agriculture au Québec, pour nos communautés rurales et pour la sécurité alimentaire de demain. Les municipalités rurales ne peuvent plus attendre, il est temps d'agir de manière cohérente et efficace pour préserver ce patrimoine fondamental.

Il est proposé de :

- Pérenniser la participation financière du gouvernement du Québec au Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole en accordant 2,5 M\$ par année pendant 10 ans (2025 à 2034) à la CMM et prévoir un mécanisme d'indexation.

RÉFÉRENCES

- [1] Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2025.
- [2] Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, 2024.
- [3] Institut de la statistique du Québec, *idid*.
- [4] Estimations de la CMM basées sur Statistique Canada, Recensement de 2021.
- [5] Estimations d'Aviso Conseil basées sur Institut de la statistique du Québec, Commerce international en ligne.
- [6] Conference Board du Canada, *Major City Insights: Montreal*, 2024.
- [7] Montréal International, *Le Grand Montréal, connecté à l'international pour une plus grande richesse collective*, 2018.
- [8] Conference Board du Canada, *ibid*.
- [9] Conference Board du Canada, *ibid*.
- [10] Conference Board du Canada, *ibid*.
- [11] Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2025.
- [12] Montréal International, *ibid*.
- [13] Statistique Canada, Commerce selon les caractéristiques des exportateurs – Biens, 2024.
- [14] Estimations d'Aviso Conseil basées sur Statistique Canada, Commerce selon les caractéristiques des exportateurs – Biens, 2024 et Institut de la statistique du Québec, Commerce international en ligne, 2024.
- [15] Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, septembre 2024.
- [16] Desjardins, 2024.
- [17] USA Trade Online.
- [18] *La Presse*, 2025.
- [19] Affaires mondiales Canada, Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM) – Chapitre 19 – Commerce numérique.
- [20] USA Trade Online.
- [21] Institut de la statistique du Québec, Commerce international en ligne.
- [22] Dion, S. *La tarification du carbone comme atout canadien d'exportation en Europe*, Conférence de clôture prononcée lors de la journée de réflexion 2024 de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke (13 juin 2024).
- [23] Statistique Canada, Recensement de 2021.
- [24] Statistique Canada, *ibid*.
- [25] Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte – 2030*, 2018.
- [26] Estimations d'Aviso Conseil basées sur Conference Board du Canada, *Major City Insights*, 2024.
- [27] Estimations d'Aviso Conseil basées sur Conference Board du Canada, *Major City Insights*, 2024.
- [28] Institut de la statistique du Québec, Dépenses en immobilisations et réparations corporelles non résidentielles, 2024; Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisations et réparations, 2024.
- [29] Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisations et réparations, 2024.
- [30] *L'Actualité*, [Transport collectif : le Québec dans le rétroviseur de l'Ontario](#), 22 mai 2024.

ANNEXE

Positionnement économique du Grand Montréal

Présentation dans le cadre du comité de veille économique du Grand Montréal

Montréal, le 30 janvier 2025 à 9 h

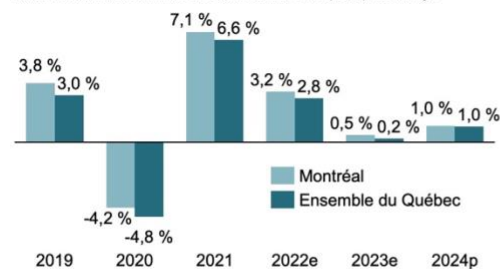


Le Grand Montréal, moteur économique du Québec

Le Grand Montréal surperforme par rapport à l'ensemble du Québec

Croissance annuelle du PIB

RMR de Montréal et ensemble du Québec; 2019-2024p, en pourcentage

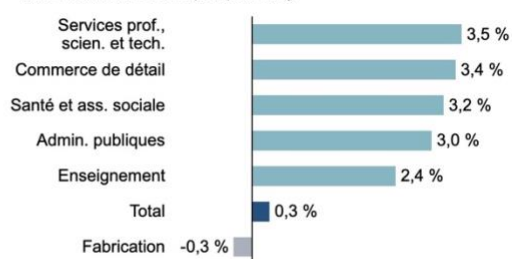


Sources : Conference Board du Canada, 2024; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Les services propulsent la croissance

Croissance annuelle moyenne du PIB

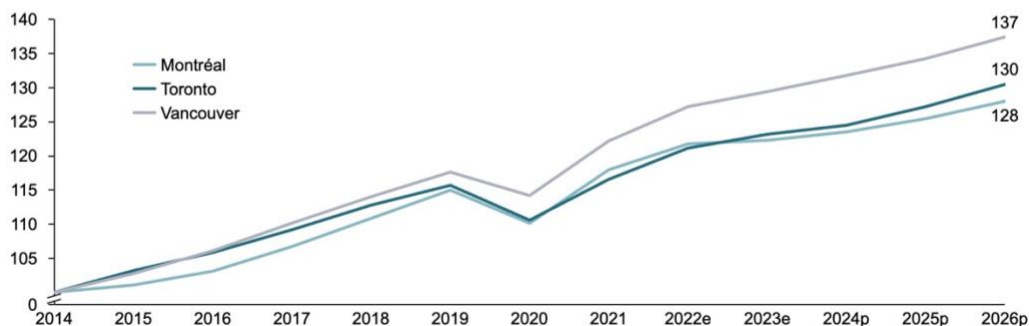
RMR de Montréal; 2019-2024p, en pourcentage



Sa croissance est toutefois légèrement inférieure à Toronto et à Vancouver

Évolution du PIB dans les plus grandes régions métropolitaines du Canada

RMR de Montréal, Toronto et Vancouver; 2019-2026p, en indice (100 = 2019)



Sources : Conference Board du Canada, 2024; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Les grandes villes sont au cœur des échanges économiques

Au sein du Québec, le Grand Montréal représente :

- 56 % du PIB
- 54 % de l'emploi
- 52 % des exportations de biens

Le cas du Grand Montréal n'est pas unique :

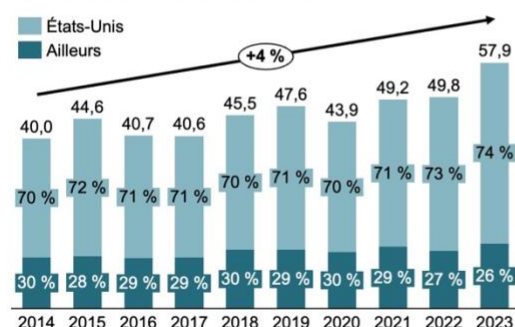
- 1 000 plus grandes villes = 60 % du PIB mondial
- Top 5 des plus grandes métropoles du Canada = près de la moitié des exportations

Il est important pour les grandes régions métropolitaines de se préparer à la menace tarifaire américaine.

Sources : Conference Board du Canada, 2024; Statistique Canada, 2024; Oxford Economics, 2024; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

L'économie du Grand Montréal est tournée vers l'international

Valeur des exportations de biens selon la destination^{1,2}
RMR de Montréal; 2014-2023, en milliards de dollars



(1) Les données sur les services ne sont pas disponibles.
(2) La part des exportations québécoises destinées aux États-Unis a été appliquée à la valeur des exportations de Montréal.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Les exportations comptent pour 18 % du PIB du Grand Montréal

- Près des trois quarts sont destinées aux États-Unis
- Balance commerciale positive avec les États-Unis (+13,3 G\$)
- Environ 6 800 entreprises exportatrices



Une porte d'entrée clé vers le marché américain

- Avec l'ACEUM, les entreprises et filiales montréalaises exportent aux quatre coins des États-Unis
- Les filiales étrangères comptent pour 20 % du PIB

Un impact des tarifs qui dépend du scénario envisagé

Le PIB canadien pourrait baisser jusqu'à 5,6 % dans le pire des scénarios (tarifs de 25 % et représailles complètes)

Impact des tarifs douaniers sur le PIB du Canada selon le scénario envisagé
Canada, en pourcentage

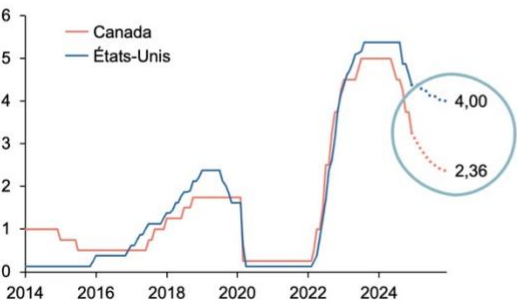
	Pic de l'impact d'après l'importance des tarifs douaniers					Trimestre du pic de l'impact
	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	
Sans représailles	-0,8	-1,5	-2,3	-3,1	-3,8	T4 de 2026
Avec demi-représailles	-0,9	-1,9	-2,8	-3,8	-4,7	T4 de 2026
Avec représailles complètes	-1,1	-2,3	-3,4	-4,5	-5,6	T1 de 2027

Sources : Banque Scotia, 2024; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

La faiblesse du dollar, stimulée par l'écart de taux, va aider les exportateurs

Attentes des marchés financiers à l'égard du taux directeur

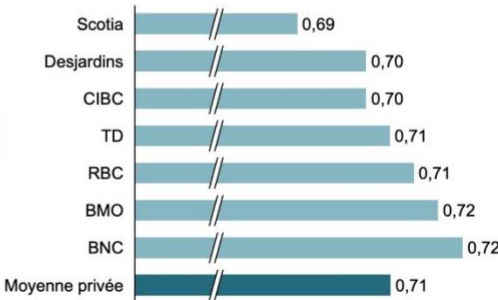
Canada et États-Unis, janvier 2014 à décembre 2025, en %



Sources : Banque du Canada; Banque Scotia; Desjardins; CIBC; TD; RBC; BMO; BNC; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Prévision du taux de change du dollar canadien

Au 4^e trimestre de 2025, \$CAN/\$US



Des impacts majeurs sont à prévoir dans le secteur de la fabrication

PIB des 10 principaux secteurs économiques

RMR de Montréal, 2022, en milliards de dollars et en pourcentage

		Part de la RMR dans le PIB québécois	Indice de vulnérabilité aux tarifs
Finance, ass., immo. et gestion de sociétés	51,1	61,7 %	●
Fabrication	36,0	50,3 %	●
Services professionnels, scientifiques et tech.	25,3	71,7 %	●
Santé et ass. sociale	23,0	52,2 %	●
Construction	19,1	47,5 %	●
Commerce de gros	18,9	64,7 %	●
Administrations publiques	16,3	41,6 %	●
Enseignement	15,5	50,9 %	●
Transport et entreposage	14,9	64,2 %	●
Commerce de détail	14,8	53,1 %	●

Sources : Institut de la statistique du Québec; Desjardins; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Légende : ● Faible ● Modéré ● Élevé

Tous les secteurs manufacturiers du Grand Montréal risquent d'être affectés

PIB des 10 principaux secteurs manufacturiers

RMR de Montréal, 2022, en milliards de dollars

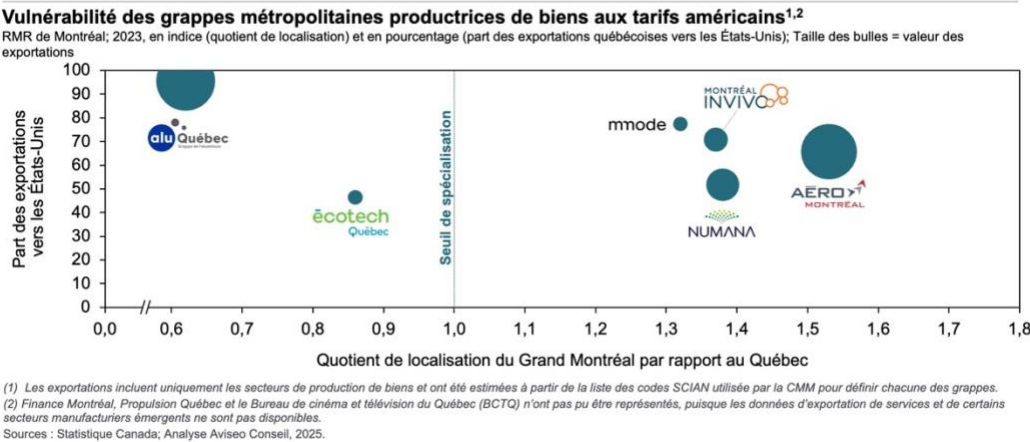
		Part de la RMR dans le PIB québécois	Indice de vulnérabilité aux tarifs
Matériel de transport	6,9	79,6 %	● ⁽¹⁾
Aliments et boissons	5,7	49,1 %	●
Produits chimiques	3,4	74,2 %	●
Produits métalliques	2,8	43,3 %	●
Première transformation des métaux	2,2	32,5 %	●
Produits en plastique et caoutchouc	1,9	48,1 %	●
Machinerie	1,8	39,1 %	●
Produits informatiques et électroniques	1,7	70,2 %	N.D.
Matériel, appareils et composants électriques	1,4	74,3 %	N.D.
Pâtes et papiers	1,2	31,8 %	●

(1) Indice pour le sous-secteur de l'aérospatiale

Sources : Institut de la statistique du Québec; Desjardins; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Légende : ● Faible ● Modéré ● Élevé

L'impact serait inégal à travers les grappes de fabrication



Les tarifs feraient particulièrement mal au secteur de l'aérospatiale

	Exportations (RMR) vers É.-U. (G\$)	TCAM 2014-2023 (%)	Balance commerciale des É.-U.	Indice de vulnérabilité aux tarifs	Commentaires
Aérospatiale	8,0	+5,3	—	● ● ●	— Gros volume d'exportations vers É.-U. — Forte concentration dans le Grand Mtl
Aluminium	3,6	+7,1	—	● ● ●	— Transformation dans le Grand Mtl — Pas vraiment de substitut à l'aluminium non usiné aux É.-U.
Technologies de l'information	2,5	+2,7	+	● ● ●	— Balance commerciale positive des É.-U. — Indépendance américaine (<i>Chip Act</i>)
Sciences de la vie	1,3	+7,4	=	● ● ●	— Produits stratégiques — Balance commerciale équilibrée
Mode	0,4	+3,6	—	● ● ●	— Risque de substitution élevé — Forte concentration dans le Grand Mtl
Technologies propres	0,3	+7,8	—	● ● ●	— Peu d'exportations vers É.-U. — Peu de dépendance

Sources : Statistique Canada; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Légende : ● Faible ● Modéré ● Élevé

Il ne serait pas possible de mettre en œuvre un tarif sur un service

	Indice de vulnérabilité aux tarifs	Commentaires
Transport électrique et intelligent		– Secteur émergent, faible risque de substitution (minéraux critiques) – Frein à la croissance du secteur aux États-Unis
Transport et logistique		– Impacts indirects de la baisse des exportations de marchandises – Services essentiels pour maintenir les chaînes d’approvisionnement
Finance		– Production essentiellement destinée au marché domestique – Services financiers rarement soumis à des tarifs
Cinéma et télévision		– Forte dépendance aux productions américaines et concentration élevée dans le Grand Montréal – Forte intégration des chaînes de valeur, tarifs plus rarement imposés aux services

Sources : Statistique Canada; Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Légende : Faible Modéré Élevé

Les investissements étrangers sont influencés par trois grands facteurs

L'incertitude liée à la menace tarifaire fait en sorte que les investisseurs étrangers mettent sur pause leurs projets au Québec.

- Accès au marché américain
- =

Accès à des coûts compétitifs
- =

Accès à un bassin de main-d'œuvre qualifiée

Source : Analyse Aviseo Conseil, 2025.

Analyse des forces, faiblesses, occasions et menaces

Forces

- Centres universitaires et de recherche d'envergure
- Qualité de vie attirant le capital humain
- Écosystèmes sectoriels dynamiques
- Grande diversité économique

Faiblesses

- Dépendance à l'économie américaine
- Retard de productivité
- Plus faible scolarisation
- Plus faible mise en marché de l'innovation

Occasions

- Investissement dans la productivité de nos entreprises
- Diversification des marchés d'exportation
- Internationalisation des chaînes d'approvisionnement
- Accélération du virage ESG
- Substitution de biens importés par des biens produits localement

Menaces

- Perturbations des chaînes de valeur nord-américaines
- Pertes d'emplois et de PIB dans les secteurs d'exportation
- Relocalisation d'opérations manufacturières
- Report des commandes/projets
- Stagnation des IDE
- Repli stratégique du marché américain et retrait des principes ESG

Comité de veille sur les mesures tarifaires américaines

La CMM met en place un comité de veille pour surveiller les mesures tarifaires américaines et leur impact sur l'économie du Grand Montréal.

- Veille sur les politiques des gouvernements
- Mécanisme de collaboration entre les acteurs de l'écosystème économique pour réagir rapidement auprès des gouvernements, transmettre des recommandations concrètes, et garantir un soutien adéquat aux entreprises et organisations locales
- Transmettre aux gouvernements des recommandations pour s'assurer de préserver et renforcer la résilience économique de la région face aux mesures tarifaires



1801, avenue McGill College, bureau 1010
Montréal (Québec) H3A 2N4



**Communauté
métropolitaine
de Montréal**